

# CONCEPTION, PRODUCTION DES PRODUITS DE SANTÉ :

COSMÉTOLOGIE

MASTER



Responsable

**Sylvie BEGU**

sylvie.begu@umontpellier.fr

**Effectifs**

**M1** : 10 pers.

**M2** : 14 pers.

## OBJECTIFS

L'objectif est de former des cadres spécialistes en conception, production et réglementation de produits de santé : cosmétique et dermo-pharmaceutique et de favoriser leur employabilité rapide par une formation académique et en alternance via une pédagogie active.

UNE FORMATION COMPLÈTE DANS LE DOMAINE COSMÉTIQUE

Le Master Ingénierie de la Santé est certifié ISO 9001 V2015



## CONNAISSANCES SPÉCIFIQUES APPORTÉES PAR LE PARCOURS

- Conception de produits cosmétiques : développement galénique et transposition d'échelle : émulsions (crème, gel crème, lait, nanoémulsion), produits moussants maquillage, formulations innovantes (nanocapsules lipidiques, liposomes, microparticules)
- Contrôles des formulations : physicochimique et galénique, toxicologie, bactériologique
- Analyse sensorielle et évaluation clinique
- Réglementation Européenne et Internationale
- Rédaction du DIP, déclaration CPNP
- Marketing des produits cosmétiques
- Assurance qualité opérationnelle et amélioration continue.

## COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES APPORTÉES PAR LE PARCOURS

- Permettre une insertion professionnelle dans les métiers du secteur de la cosmétique (fournisseurs matières premières, façonniers, consultants, firmes cosmétiques) pour des postes à responsabilités dans le secteur réglementaire, qualité, marketing, R&D, formulation/contrôles.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

- Espace Pédagogique d'Impression 3D en Santé. Learning Lab, cours inversé, séminaire interactif, visite d'entreprise, apprentissage par projet...
- Nombreux intervenants extérieurs
- M1 + M2 ouverts à l'apprentissage, calendriers adaptés pour optimiser la formation pratique

## DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

RESPONSABLE RÉGLEMENTATION, ASSURANCE QUALITÉ | RESPONSABLE FORMULATION, RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT | CHARGÉ DE PROJETS



**Ingénierie  
de la Santé**

